Pratique licenciée d'activité physique et sportive à La Réunion

Cette fiche est réalisée par l'ORS, avec le financement de l'ARS, dans le cadre des travaux du Programme Réunionnais de Nutrition et de lutte contre le Diabète (PRNDO).
Les données sont issues du recensement annuel des licences et clubs sportifs fournies par l'INJEP (cf. encadré ci-après).

FAITS MARQUANTS

- *Près de 174 000 licences délivrées par les fédérations agréées par le Ministère chargé des Sports en 2024 à La Réunion, soit une hausse de 3% en un an. La tendance se confirme, le nombre de licences ne cesse de croitre depuis la fin de la crise sanitaire, dépassant le niveau de 2019.*
- *Une majorité de licences des fédérations unisport olympiques (56%) : le football en tête.*
- *Des dynamiques d'évolution différentes selon le type de fédération : +6% pour les fédérations olympiques, qui contraste avec les -7% pour les fédérations non olympiques. Le nombre des licences scolaires régresse légèrement (-2%), celui du para sport progresse (+16%) tandis que celui des licences multisport est stable.*
- *Un taux régional de licences annuelles inférieur à celui de l'Hexagone, avec respectivement 19 et 25 licences pour 100 habitants. Cet écart tend à diminuer ces dernières années.*
- *Une pratique féminine en retrait et stable à 38%. On observe le même écart en Hexagone.*
- *Des licenciés plus jeunes sur l'île en lien avec la jeunesse du territoire : 67% des licenciés ont moins de 21 ans contre 61% au niveau national.*

Pratique encadrée en clubs : licences sportives délivrées

Sur la saison 2024, les 1 800 clubs agréés de l'île ont délivré près de 174 000 licences. Une dynamique positive se confirme pour la troisième année consécutive : le nombre de licences délivrées continue d'augmenter de 3% en 2024. Après une chute exceptionnelle en 2021 liée à la crise sanitaire, le nombre de licences a dépassé le niveau pré COVID 19 (160 000 licences). Néanmoins, le taux de licenciés reste inférieur au taux national : 20 licences pour 100 habitants sur l'île en 2024, contre 25 au niveau national.
Les licences des fédérations unisport olympiques sont majoritaires, elles représentent 56% des licences, devant celles des fédérations multisports puis celles des fédérations unisport non olympiques. La pratique scolaire encadrée représente à elle seule près d'un quart des licences délivrées en 2024 (24%).
Trois fédérations délivrent 40% des licences sportives olympiques : Le football (avec plus de 28 000 licenciés, +9% par rapport à 2023), devant le tennis (+4%) et le handball (+8%).
Parmi les fédérations unisport non olympiques, le karaté (et disciplines associées) regroupe le plus de licences (4 400 licenciés en 2024, +27% par rapport à 2023). La pétanque puis les activités regroupant notamment le kick boxing et le muay thai complètent le podium.
La pratique licenciée en club est davantage masculine. Les licences féminines représentent 38% de l'ensemble des licences, comme au niveau national. La licenciation féminine a progressé par rapport à 2014 mais est stable ces dernières années.
Par ailleurs, plus de 2 licences sur 3 concernent des jeunes de moins de 25 ans à La Réunion, une part de jeunes licenciés plus importante qu'au niveau national (61%). La part des licences concernant les enfants de 1 à 14 ans est de 52% sur l'île, contre 45% au niveau métropolitain. On observe des variations de ces caractéristiques selon les familles de fédérations.

<u>Pratique parasportive encadrée</u>

Deux fédérations délivrent des licences spécifiquement à des personnes en situation de handicap : la fédération française handisport et la fédération française du sport adapté. Elles regroupent ensemble près de 650 licences (71% de licences masculines). D'autres fédérations sportives non spécialisées délivrent des licences aux personnes en situation de handicap, mais les décomptes ne sont pas toujours connus. Ces 2 fédérations parasportives agréées ne fournissent qu'une image partielle de la pratique parasportive encadrée. Une tendance positive est présente depuis plusieurs années (+31% entre 2019 et 2024).

Figure 1 – Indicateurs clés sur les licences sportives délivrées en 2024 selon les familles de fédérations

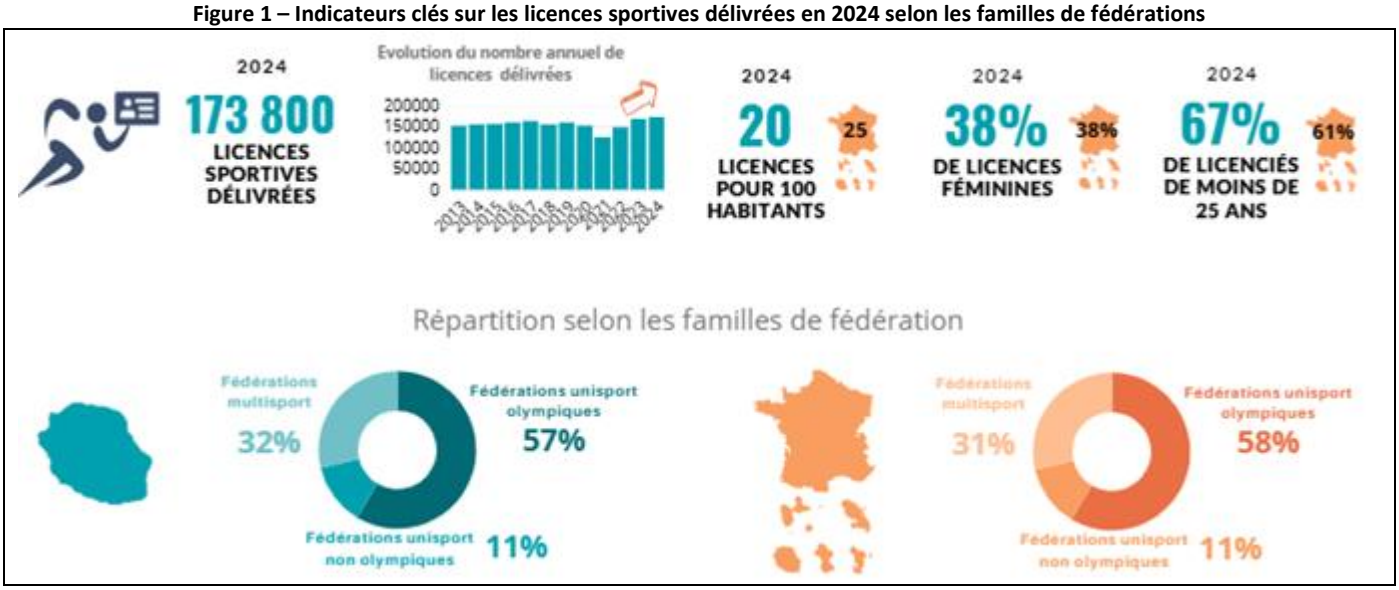
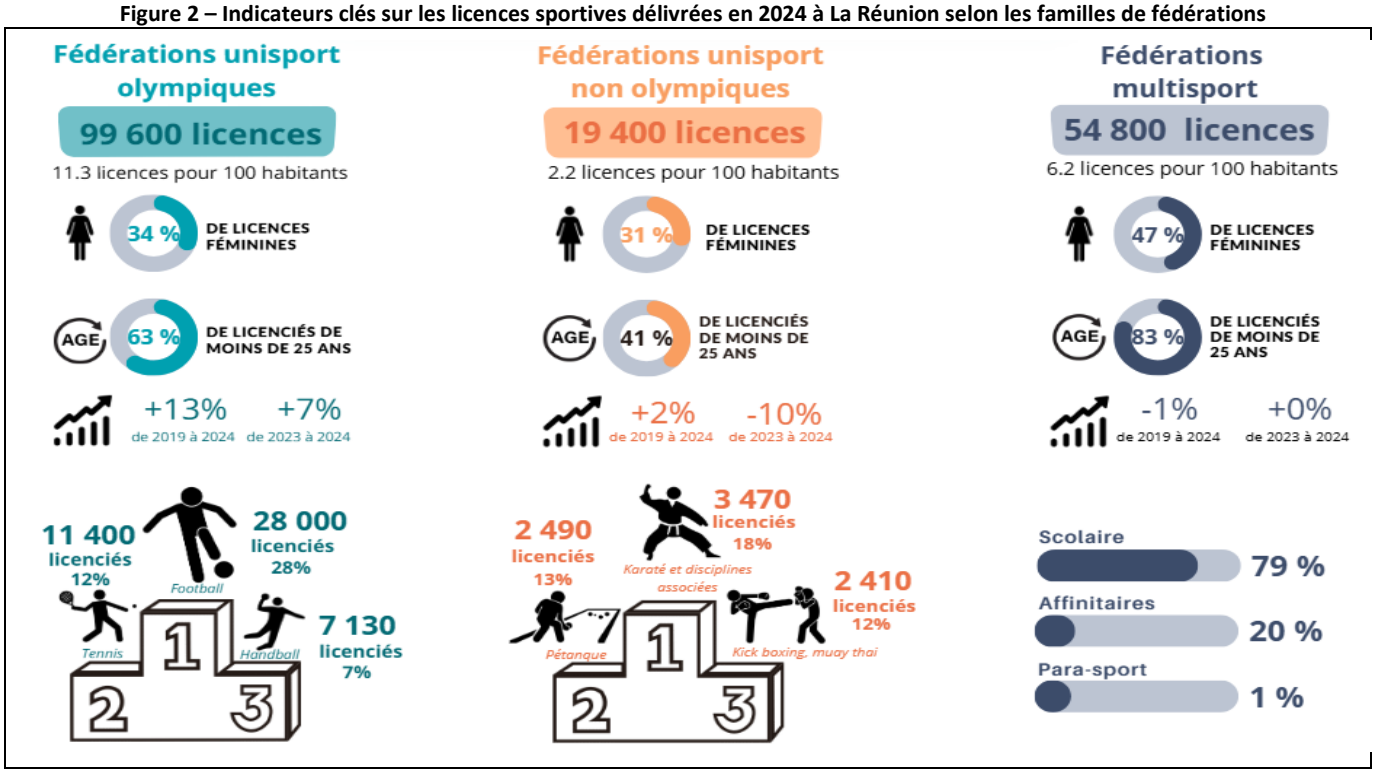


Tableau 1 – Evolution des licences sportives délivrées à La Réunion de 2015 à 2024

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre	156 930	161 204	163 992	155 531	160 513	153 934	124882	149 944	169 071	173 837
Part des femmes	35%	36%	36%	37%	37%	37%	38%	38%	38%	38%
Taux pour 100 habitants	18	19	19	18	19	18	14	17	19	20

Source : INJEP – Recensement annuel des licences et clubs sportifs, Insee Réunion – Recensement de la population 2022 (Exploitation ORS)

Figure 2 – Indicateurs clés sur les licences sportives délivrées en 2024 à La Réunion selon les familles de fédérations



Source : INJEP – Recensement annuel des licences et clubs sportifs (Exploitation ORS)

Méthodologie : <u>Recensement des licences et clubs sportifs auprès des fédérations agréées par le Ministère en charge des sports.</u>

Un recensement annuel des licences et clubs est réalisé annuellement par l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) auprès de l'ensemble fédérations sportives agréées, dans le cadre des conventions d'objectifs que l'État signe avec les fédérations. Chacune d'entre elles fournit deux fichiers détaillés relatifs aux licences délivrées et aux clubs qui lui sont affiliés. Les statistiques de l'année N, ventilées par fédérations, régions, départements, sexe et tranche d'âge, sont mises en ligne sur le site de l'INJEP en juillet N+1.

Avertissement : Sont comptabilisées les licences et non les licenciés (Un individu pouvant détenir plusieurs licences au sein d'une même fédération et/ou de plusieurs).

FAITS MARQUANTS

- *Plus de 115 000 licences chez les moins de 25 ans en 2024 sur l'île : 54% délivrées par les fédérations unisport olympiques et 36% par les fédérations scolaires.*
- *Un taux de licences 2 fois plus élevé chez les moins de 25 ans qu'en population générale.*
- *41 000 élèves du 1er et 2nd degré avec une licence sportive en 2024 : un taux de licences scolaires de 17 licences pour 100 élèves de la maternelle à la terminale : 1 licence pour 6 élèves.*
- *50% de filles au 1er degré contre 40% dans le 2nd degré, des parts stables ces dernières années.*

Pratique licenciée chez les jeunes de moins de 25 ans

En 2024, à La Réunion, 115 200 licences ont été délivrées par les fédérations sportives agréées aux jeunes de moins de 25 ans, soit les deux tiers de l'ensemble des licences dans l'année (66%). Le taux de licences annuelles est de 35 licences pour 100 jeunes de moins de 25 ans (1 à 24 ans), soit 1,5 fois plus élevé qu'en population générale (20 pour 100 habitants).
Plus de la moitié des licences chez les jeunes de moins de 25 ans concerne les disciplines des fédérations olympiques (54%), suivi par les licences des fédérations multisports (40%) composées en grande majorité par les licences scolaires. Le reste des licences correspond aux disciplines non olympiques (6%).

Les licences scolaires

43 100 licences scolaires ont été délivrées à La Réunion sur l'année 2024, dont 41 000 concernent les élèves du 1er et 2nd degrés. Le taux de licences scolaires est de 21 licences pour 100 élèves scolarisés dans les établissements de la maternelle au lycée. On observe ensuite une chute du taux de licence universitaire.

- **Dans le premier degré :**

En 2024, 23 800 élèves du 1er degré ont une pratique sportive licenciée via l'Union Sportive de l'enseignement du Premier degré (USEP). Le taux de licences USEP est de 18 licences pour 100 élèves du 1er degré. Le nombre de licences dépasse aujourd'hui celui d'avant la crise sanitaire (+12% entre 2019 et 2024).
Chez les élèves du premier degré on compte autant de licences féminines que masculines depuis plusieurs années.

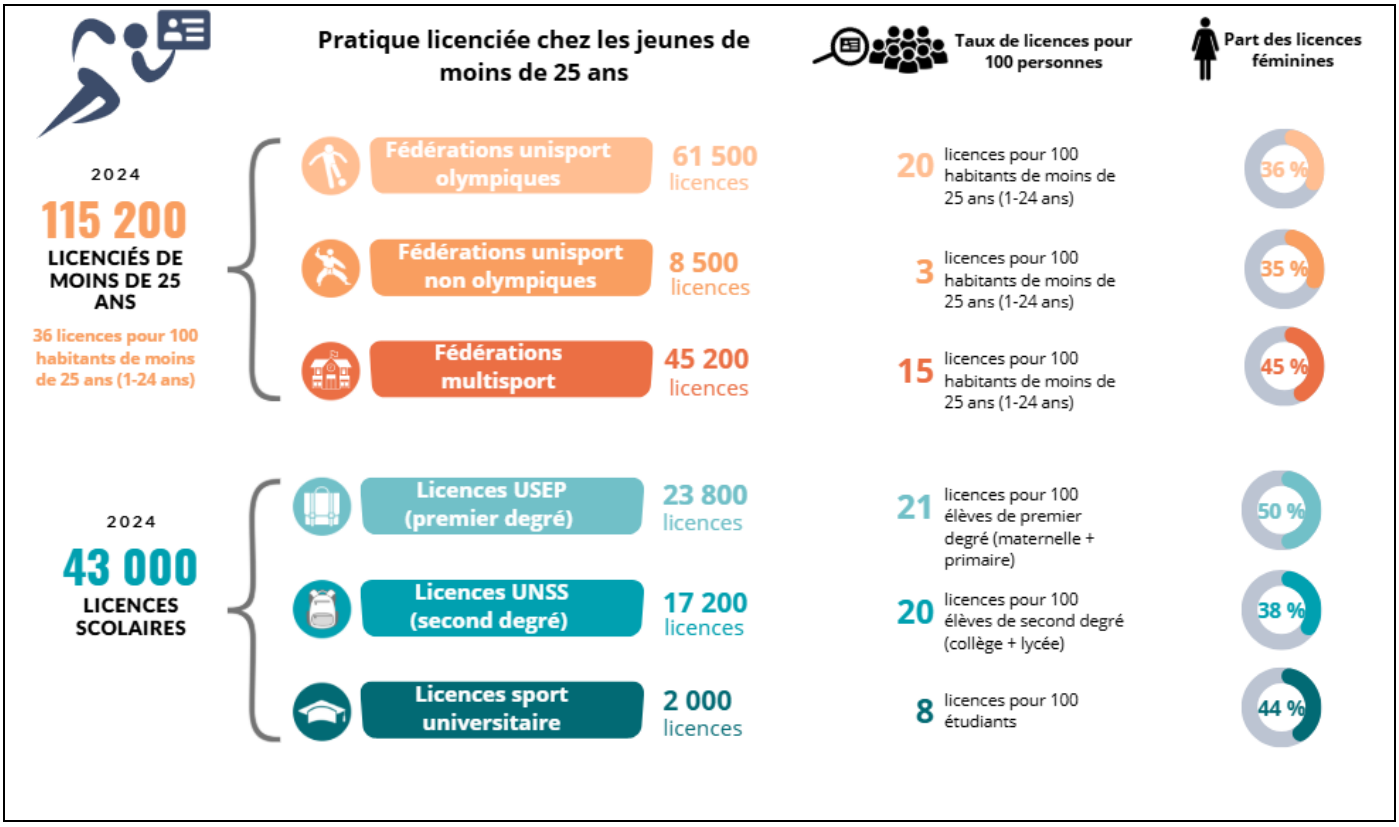
- **Dans le second degré**

En 2024, 17 200 licences ont été délivrées par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), ce qui reste bien en dessous de la barre des 20 000 licences franchies avant la crise sanitaire. La reprise de la pratique licenciée n'est pas aussi forte que dans le premier degré.
La baisse entre 2019 et 2024 reste importante (-12%). A noter que le nombre de licences UNSS suivaient déjà une tendance à la baisse avant la crise sanitaire.
Le taux de pratique licenciée est de 21 pour 100 élèves de l'enseignement secondaire. Mais à la différence du premier degré les garçons sont majoritaires : la part de licences féminines représente 40% de l'ensemble des licences UNSS. Cette part est stable au fil des années.

- **A l'Université**

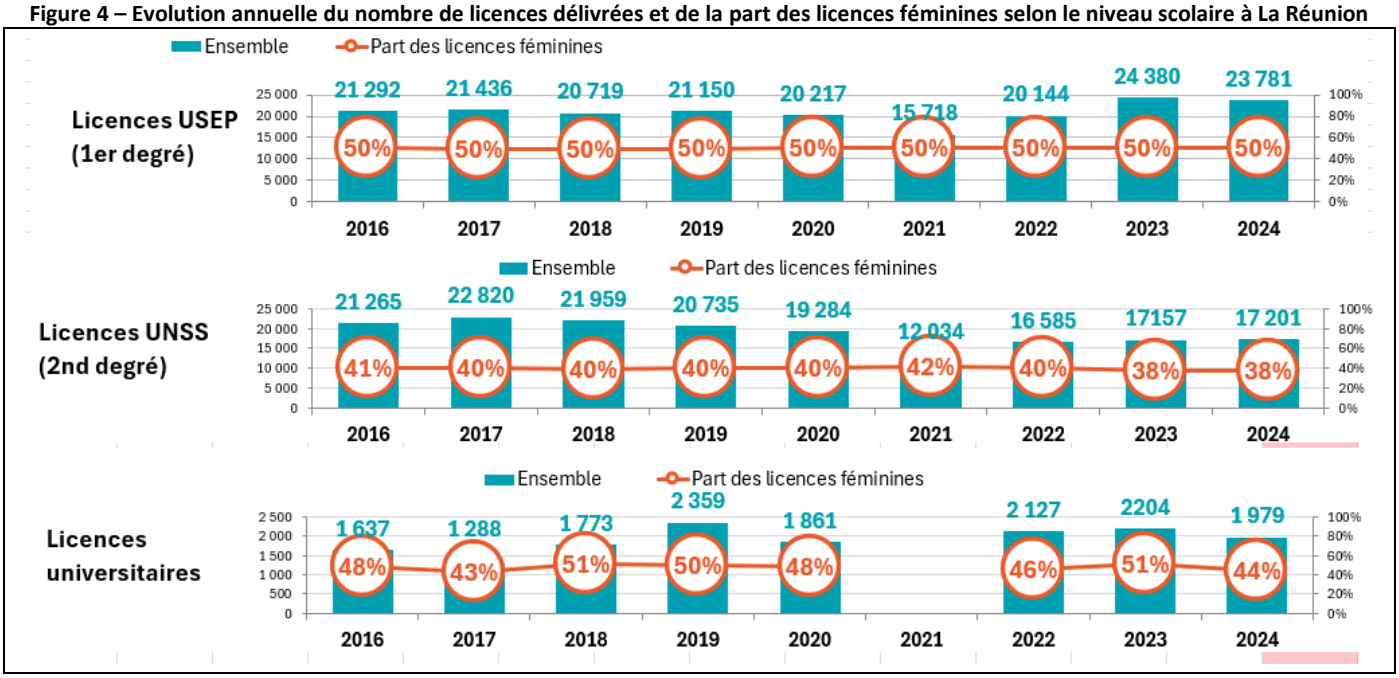
En 2024, 2 000 licences ont été souscrites au sein de la fédération française du sport universitaire. Ce nombre reste en retrait de 10% par rapport au pic observé avant la crise sanitaire.
Le taux de pratique encadrée est de 8 licences pour 100 étudiants à La Réunion.
La part des licences féminines est de 44% parmi les licences universitaires en 2024. A l'Université, les licences féminines restent sous-représentées, même si cette sous-représentation est moins marquée dans le 1er et 2nd degré.

Figure 3 – Indicateurs clés sur les licences des jeunes de moins de 25 ans en 2024 à La Réunion



Source : INJEP – Recensement annuel des licences et clubs sportifs. Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche – effectif des élèves à la rentrée 2023 (Exploitation ORS).

Figure 4 – Evolution annuelle du nombre de licences délivrées et de la part des licences féminines selon le niveau scolaire à La Réunion



Source : INJEP – Recensement annuel des licences et clubs sportifs. (Exploitation ORS)
En raison de la crise sanitaire, l'exploitation des données de l'année 2021 n'est pas réalisable pour les licences universitaires.

Méthodologie : Recensement des licences et clubs sportifs auprès des fédérations agréées par le Ministère en charge des sports.

Un recensement annuel des licences et clubs est réalisé annuellement par l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) auprès de l'ensemble fédérations sportives agréées, dans le cadre des conventions d'objectifs que l'État signe avec les fédérations. Chacune d'entre elles fournit deux fichiers détaillés relatifs aux licences délivrées et aux clubs qui lui sont affiliés. Les statistiques de l'année N, ventilées par fédérations, régions, départements, sexe et tranche d'âge, sont mises en ligne sur le site de l'INJEP en juillet N+1.
Avertissement : Sont comptabilisées les licences et non les licenciés (Un individu pouvant détenir plusieurs licences au sein d'une même fédération et/ou de plusieurs).

En savoir plus :
Injep. Recensement des licences et clubs sportifs 2024. Consulter
Injep. Les licences annuelles des fédérations sportives en 2024. Lire
INJEP. Les licences sportives annuelles au sortir des Jeux de Paris 2024. Lire